

Indre-et-Loire	GAL Indre-et-Cher
<i>Mise à jour : janvier 2017</i>	Structure porteuse du GAL : Pays Indre-et-Cher

Priorité ciblée du GAL :

Le Pays Indre et Cher, territoire de vie par un développement renouvelé et partagé

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays Indre-et-Cher

Chiffres clés

Nombre de communes : 8

Nombre d'habitants : 33 255

Superficie : 223 km²

Expérience Leader antérieure : nouveau territoire Leader

Elu régional référent : Mme Cathy MUNSCH-MASSET

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

La recherche d'un développement équilibré, d'un maillage des services et d'un territoire où il fait « bon vivre » caractérise la politique globale du Pays Indre et Cher. Sur cette base, dans le cadre des réunions du Conseil de développement et des rencontres organisées pour établir les bases de cette candidature LEADER, il a été conclu que la priorité devait être : « Le Pays Indre et Cher, territoire de vie par un développement renouvelé et partagé »

La stratégie LEADER s'articule pleinement avec la stratégie du Pays Indre et Cher dont l'ambition première est de faire jouer les solidarités et les complémentarités des territoires vers un développement partagé.

A ce titre, la mise en cohérence, la structuration des actions comme des acteurs, le maillage des services constitue l'objectif principal poursuivi.

La stratégie LEADER contribuera à la diffusion d'une méthodologie et d'une dynamique de développement nouvelle non seulement sur des actions ou projets déjà engagés mais aussi sur des actions pilotes et innovantes.

Sur la base des fiches actions développées, la stratégie LEADER assurera la création systématique de réseaux entre les partenaires, une analyse et une mise en projet trans-territoires et structures porteuses permettant la valorisation à tous les niveaux de l'engagement des participants (réflexion, élaboration, mise en réalisation) et une capitalisation sur les projets aboutis.

La stratégie LEADER permettra aussi de valoriser les recherches scientifiques menées sur le territoire en rendant possible la mise en essai et/ou en exécution des projets menés.

Dans un cadre plus classique, en cohérence avec les politiques menées par la Région et le Département, la stratégie LEADER offrira l'opportunité d'aller au-delà de la mise en œuvre d'équipement ou de services « traditionnels » comme pour les transports et la mise en place de services à la demande. Sur cet exemple précis, la valorisation du LEADER est aussi confortée par l'inscription du Pays Indre et Cher dans l'appel à projet 2015 « Territoire à énergie positive » (lauréat).

Les ambitions poursuivies ne pouvant s'appréhender et s'arrêter aux limites d'un territoire donné, la stratégie LEADER viendra conforter les actions de coopérations existantes (ex : le travail mené conjointement en matière de tourisme par les Pays Indre et Cher et du Chinonais) mais aussi la mise

en place de nouvelles coopérations avec tout ou partie des territoires adjacents à l'échelle des projets présentés et/ou envisagés sur le territoire ou sur les autres territoires LEADER (importance donnée à la diffusion, l'échange et la mise en réseau)

6 actions à développer :

- Action 1 : Création, développement et articulation d'une offre de mobilité « alternative » avec les sites et circuits touristiques
- Action 2 : Structuration et mutualisation d'une offre de transport à destination des salariés et des personnes en insertion
- Action 3 : Création et mise en marché d'offres touristiques mutualisées
- Action 4 : Mise en place et développement d'une offre et d'une communication numérique touristique
- Action 5 : Mise en œuvre et animation des projets de coopération
- Action 6 : Mise en œuvre de la stratégie du GAL Indre et Cher

Enveloppe FEADER :

0,3 M€

Comité de programmation :

12 membres titulaires (7 privés + 5 publics)

Moyens humains mobilisés :

0,7 ETP

Projets de coopération :

Les domaines pressentis pour le développement de projets de coopération sont les suivants :

- Domaine de la recherche, du développement et de l'innovation et de l'environnement ;
- Projets autour de la rivière de l'Indre en lien d'autres Pays traversés par le cours d'eau.
- Projets autour du patrimoine bâti, culturel et gastronomique commun aux territoires coopérant (Géline de Touraine, Noble Joué, Moulins, Eolienne Bolée...)

Contacts :

Président du GAL : M. Patrick MICHAUD (Président du Pays)

Animatrice Leader : Mme Camille HAINRY

Téléphone : 02 47 34 36 46

Courriel : leader@paysindreetcher.fr

Adresse : BP 31 - Place du Maréchal Leclerc - 37250 VEIGNE